Mouvement des Entreprises de France

Nouvelles de Bruxelles

Publié le 9 juillet 2019

B7, présidence de la Commission, présidence du Conseil européen, présidence de la BCE, présidence du Parlement européen, siège du Parlement européen...

Geoffroy Roux de Bézieux préside le B7 à Aix en Provence
Les 4 et 5 juillet, le MEDEF organise le Sommet du Business 7. Le B7 réunit les principales fédérations d'entreprises des pays du G7 (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni + Union européenne). A l'issue de ce sommet, une déclaration conjointe Inclusive, sustainable economic growth and governance for the 21st century sera présentée aux dirigeants du G7.

Présidence de la Commission : les Etats membres proposent Ursula von der Leyen
Le 2 juillet, les Vingt-huit se sont accordés sur leur candidat à la présidence de la Commission. L'Allemande, Ursula von der Leyen, membre du Parti populaire européen et actuelle ministre de la Défense pourrait ainsi devenir la première femme à assurer cette présidence. Sa nomination devra être approuvée par le Parlement européen mi-juillet. L'Espagnol Josep Borrell (social-démocrate) est quant à lui proposé pour le poste de haut représentant des Affaires étrangères.

Présidence du Conseil européen : les dirigeants élisent Charles Michel
Les Vingt-huit ont élu Charles Michel, Premier ministre sortant de Belgique, libéral, au poste de Président du Conseil européen. Il entrera en fonction le 1er décembre et restera en poste jusqu'au 31 mai 2022. Il assurera également la présidence du Sommet de la zone euro.

Présidence de la BCE : les Vingt-Huit désignent Christine Lagarde
Le 2 juillet, les Vingt-huit sont convenus de nommer Christine Lagarde à la tête de la Banque centrale européenne. Cette nomination sera confirmée sur la base d'une recommandation des ministres après consultation du Parlement européen et du Conseil de gouvernance de la BCE. Le mandat non-renouvelable est de 8 ans.

Présidence du Parlement européen : vers une présidence partagée pour David-Maria Sassoli
Le 2 juillet, les Vingt-huit ont proposé de mettre en place une présidence partagée du Parlement européen. Ils souhaitent ainsi que la présidence soit confiée aux Sociaux-démocrates pour les premiers deux ans et demi puis au Parti populaire européen pour les deux ans et demi suivants. Le 3 juillet, le Parlement a élu l'Italien David-Maria Sassoli au deuxième tour avec 345 voix pour présider la première moitié de la législature.

Parlement européen : début de la nouvelle législature avec sept groupes politiques
Le nouveau Parlement européen s'est réuni pour la première fois le 2 juillet. Les députés se répartissent ainsi (de l'extrême gauche vers l'extrême droite) : 41 Gauche unitaire européenne présidé par Martin Schirdewan (Allemagne), 154 Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates présidé par Iratxe Garcia (Espagne), 74 Verts co-présidé par Ska Keller (Allemagne) et Philippe Lamberts (Belgique), 108 Renew Europe présidé par Dacian Ciolos (Roumanie), 182 Parti populaire européen présidé par Manfred Weber (Allemagne), 62 Conservateurs et Réformistes co-présidé par Ryszard Legutko (Pologne) et Raffaele Fitto (Italie), 73 Identité et Démocratie présidé par Marco Zanni (Italie). Enfin, 57 députés - dont Brexit Party et Cinq étoiles - n'appartiennent à aucun groupe politique.

Siège du Parlement européen : l’Assemblée nationale défend Strasbourg

Le 13 juin, la commission des Affaires européennes de l’Assemblée nationale a adopté, à l’unanimité, une résolution sur le siège du Parlement européen Cette résolution proclame l’honneur et la responsabilité de la France d’accueillir à Strasbourg le parlement démocratique de 512 millions de citoyens européens. Elle souligne que Strasbourg est et doit rester la capitale parlementaire de l’Europe. Les députés ont formulé des propositions pour faciliter les conditions de travail et d’hébergement des euro-députés, des collaborateurs et des fonctionnaires européens à Strasbourg.